

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© LTJ.C.

Les Soigniens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On répond donc à un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022, une subvention de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

Ainsi, en 2021, 26348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42 061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Waymbergh a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

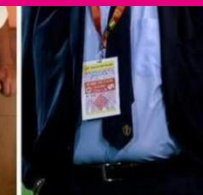
de Binche. La fraises sont l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION De cette production sont s

Soignies Sports. En ces choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfière, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge. Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE NOUVELLE

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestrerait déjà avant la montée en D3 FFA.

Revue de presse du jeudi 1^{er} octobre 2026



Une grande fresque murale pour rendre hommage à Adamo

JEMAPPES

La Ville de Mons a fait appel à l'artiste Djoels pour réaliser cette nouvelle fresque

A Jemappes, on n'a pas fini de raconter l'histoire de Salvatore Adamo. Cette fois, elle prend forme sur un mur. Une nouvelle fresque consacrée au chanteur est en cours de réalisation, avec l'ambition de raconter en images le parcours d'un artiste dont l'histoire est intimement liée à la commune et à la région montoise.

Les premières images dévoilées par la Ville de Mons permettent déjà de découvrir les contours de cette œuvre.

Pensée dans un style réaliste, elle fera notamment apparaître deux visages d'Adamo: celui du jeune homme qui faisait ses premiers pas dans la chanson et celui de l'artiste accompli, micro à la main. Une manière de créer un dialogue entre les débuts du chanteur à Jemappes et les plus de six décennies de carrière qui ont suivi.

Pour réaliser cette fresque, la Ville a fait appel à Djoels, une artiste belge dont le travail mêle graffiti, peinture et tatouage réaliste. Son goût pour les portraits et le réalisme correspond particulièrement au projet imaginé autour du chanteur. L'œuvre doit ainsi dépasser le simple portrait pour évoquer une histoire, celle d'un jeune Jemappien devenu une figure de la chanson francophone, tout en conservant un lien fort avec ses racines.

"Plus qu'un portrait, une partie de l'histoire de Jemappes"

"À travers cette fresque, c'est donc bien plus qu'un portrait qui prendra bientôt place dans l'espace public: c'est une partie de l'histoire de Jemappes et de celle d'un

artiste qui a fait rayonner notre région bien au-delà de ses frontières", souligne le bourgmestre Nicolas Martin.

Cette nouvelle réalisation s'inscrit dans une volonté plus large de la Ville de mettre en valeur le lien entre Adamo et le village de son enfance. En novem-

bre 2025, la bibliothèque de Jemappes avait déjà accueilli l'exposition "Adamo, Racines et Résonances". Le parcours revenait sur les premières années du chanteur dans la région à travers des objets personnels, sa guitare des débuts, des pochettes de disques, des photogra-

phies, des magazines ainsi que des archives sonores et vidéo.

L'exposition constituait également un jalon vers un projet plus ambitieux: l'ancienne maison familiale d'Adamo, acquise par la Ville de Mons, doit devenir un lieu dédié à l'artiste. Le futur espace devrait accueillir une exposition consacrée à sa carrière, mais aussi un studio et une salle destinée à de petites représentations. L'objectif affiché est d'en faire un lieu vivant, tourné vers la transmission et la création, notamment à destination des jeunes artistes.

En attendant ce futur musée, c'est donc sur un mur que le visage d'Adamo va prendre place à Jemappes. Une fresque qui permettra de garder visible, dans l'espace public, le lien entre l'artiste et la commune où il a grandi. Et à en croire les premières images, il faudra encore patienter un peu avant de découvrir l'œuvre dans son intégralité.



Voici à quoi ressemblera la fresque une fois le travail terminé.

© D.R.

Grégoire Lalieu

Malgré la mobilisation, l'école de La Goëtte va fermer ses portes

MANAGE

La commune espérait obtenir un sursis d'un an pour sauver cette petite implantation maternelle

Cette fois, les chiffres ont eu le dernier mot. Après un mois de mobilisation à Manage, la petite école de La Goëtte va fermer ses portes. Les élèves ont été libérés vendredi et devront désormais poursuivre leur scolarité ailleurs.

Depuis plusieurs semaines, toute une communauté s'était mobilisée derrière le collège communal et l'échevine de l'Enseignement, Kim D'Hauwer, pour tenter de sauver cette implantation à taille humaine.

À Morlanwelz, l'école du Waireau ferme aussi ses portes.

L'enjeu dépassait la simple survie d'une petite école maternelle. Le projet pédagogique de La Goëtte reposait notamment sur une véritable continuité entre la petite enfance et

l'entrée à l'école. La proximité immédiate avec la crèche, qui doit par ailleurs être agrandie, devait permettre aux enfants de passer progressivement d'une structure à l'autre, dans un environnement familial et avec un accompagnement adapté aux plus petits.

Mais une règle administrative a finalement condamné le projet. Pour pouvoir poursuivre ses activités, l'école devait compter au minimum seize élèves inscrits au 1er octobre. Ils n'étaient que onze.

La commune n'a pourtant pas baissé les bras. Kim D'Hauwer est allée défendre personnellement le dossier auprès des autorités régionales, en insistant notamment sur cette connexion entre la crèche et l'école maternelle. "Nous

avons présenté nos arguments mais ils ont tous été rejetés en bloc. Pour la ministre, les chiffres sont les chiffres", regrette l'échevine.

Manage réclamait notamment un sursis d'une année. Plusieurs nouvelles inscriptions étaient en effet attendues durant le dernier trimestre et auraient pu permettre à l'implantation de retrouver progressivement suffisamment d'élèves. Là encore, la réponse a été caté-

gorique: non. "Pour nous, c'est une immense déception car on s'est démené pour ce projet magnifique", poursuit Kim D'Hauwer, qui regrette que les impératifs chiffrés aient finalement pesé davantage que les dimensions humaine et pédagogique du dossier.

La fermeture aura également des conséquences sur le personnel. Les deux institutrices de La Goëtte sont nommées et pouront donc être réaffectées dans d'autres établissements communaux. Mais ce déplacement va provoquer un véritable jeu de chaises musicales. Deux autres institutrices devaient perdre leur emploi, tout comme une puéricultrice, une dame chargée de l'accueil des enfants et une technicienne de surface.

À Morlanwelz, le sort de l'école du Waireau était scellé depuis la mi-septembre. Sur les douze élèves inscrits à la rentrée, il n'en restait qu'un seul. L'institutrice a été transférée dans une autre école.

Les temps sont durs dans les écoles.



■ L'enjeu dépassait la simple survie d'une petite école maternelle. © PHOTO NEWS

Cedric Ketelair



Patrick Sauvage, ancien conseiller communal et du CPAS de Manage, est décédé à 62 ans

Patrick Sauvage s'est investi pendant plus de vingt ans dans la vie politique manageoise. Il était un ami de longue date du bourgmestre, Bruno Pozzoni. Ce dernier nous parle de lui...

JOHANNE TINCK

Cinquante ans d'amitié sans la moindre ombre au tableau : Pour Bruno Pozzoni (PS), bourgmestre de Manage, la disparition de Patrick Sauvage, 62 ans, est celle d'un compagnon de route « politique » mais surtout d'un ami de toujours.

Bien connu de la vie politique manageoise, Patrick Sauvage est décédé ce mardi 29 septembre, à l'âge de 62 ans, des suites d'une maladie diagnostiquée en mai dernier, alors qu'elle était déjà à un stade avancé. « Nous sommes partis en vacances ensemble, nous avons passé des réveillons ensemble... Ce sont de merveilleux moments », confie Bruno Pozzoni.

Ce dernier est très choqué par la disparition du sexagénaire dont les conseils étaient précieux. « Il m'a régulièrement éclairé, notamment dans des moments

plus difficiles. Nous prenions souvent une tasse de café ensemble et, lorsque j'avais un doute, je n'hésitais pas à lui demander son avis... »

Derrière une apparence qui pouvait paraître froide se cachait aussi un homme doté d'un humour particulier. « C'était un pince-sans-rire. Il avait un peu cet humour à l'anglaise. Il paraissait assez distant alors qu'en fait, il ne l'était pas du tout », se souvient le bourgmestre.

UNE LONGUE CARRIÈRE POLITIQUE

Patrick Sauvage était aussi profondément impliqué dans la vie publique manageoise. Conseiller du CPAS de 2001 au début de l'année 2011, il était ensuite devenu conseiller communal, mandat qu'il a exercé de 2011 à décembre 2024. Il a également siégé comme conseiller de police du 31 janvier 2019 au 2 décembre 2024.

Depuis le 9 décembre 2024, il avait retrouvé le conseil du CPAS, allant jusqu'à remplacer son président, Marc Boitte, lorsque celui-ci était absent. « Il était plus qu'attaché à sa commune et au parti. Il était toujours là pour

”

Il était plus qu'attaché à sa commune et au parti »

Bruno Pozzoni
BOURGMESTRE DE MANAGE

trouver des alternatives, sans jamais vouloir en tirer un profit personnel », souligne Bruno Pozzoni.

Son investissement dépassait la politique. Depuis au moins trente ans, Patrick Sauvage était membre du comité des fêtes de l'UDC. Amateur de folklore, il avait également présidé une société



Patrick Sauvage était ami de longue date avec Bruno Pozzoni. © D.R.

té de gilles aujourd'hui disparue, en l'occurrence « les Arsouilles ». Passionné de golf et de chasse et très attaché à sa famille, Patrick Sauvage travaillait par ailleurs à la Lote-

rie Nationale, où il était également actif sur le plan syndical. Ses funérailles auront lieu ce samedi. La levée du corps est prévue à 13h45 à son domicile, situé au 14, rue Wauty à Manage. ■

L'institut St-Gabriel doit tout calculer : « On économise aussi sur le bois en formation »

Bois, machines, gaz, mazout... À l'Institut technique Saint-Gabriel de Braine-le-Comte, la hausse des coûts pèse lourd. L'école multiplie les économies et doit même reporter une partie de ses investissements.

ARNAUD DUJARDIN

En raison des hausses tarifaires, les budgets de fonctionnement des établissements sont lourdement impactés. Les subventions indexées ne suffisent souvent plus à couvrir le surcoût, forçant les communes et les pouvoirs organisateurs à chercher des financements complémentaires au détriment d'autres activités scolaires. Et toutes les écoles ne font pas face aux mêmes dépenses. Pour les établissements techniques, où l'apprentissage passe notamment par l'utilisation de machines énergivores et de matières premières, l'addition peut rapidement grimper.

À l'Institut technique Saint-Gabriel de Braine-le-Comte, les élèves sont notamment formés à l'électromécanique et à la menuiserie. Des formations qui nécessitent du matériel coûteux à l'achat et à l'entretien, mais aussi de l'énergie pour le faire fonctionner.

« Les prix du mazout de chauffage et du gaz qui flambent, les coûts en hausse des matières premières comme le

bois, l'entretien des machines... Nous avons des coûts plus importants que lorsqu'il s'agit de donner un cours ex cathedra, et donc tout cela nous oblige à prioriser », explique Stéphanie Callens, directrice de l'établissement.

DES TABOURETS PLUS PETITS

Pas question pour autant de rogner sur la qualité de la formation. Les enseignants adaptent plutôt leurs projets afin de permettre aux élèves d'acquérir les mêmes compétences tout en utilisant moins de ressources.

« En menuiserie, les élèves fabriquaient par exemple un tabouret d'un mètre de hauteur. Ici, ils font de même sur 40 cm, tout en maîtrisant les mêmes techniques, mais en utilisant moins de bois. On travaille à l'économie, on récupère aussi le bois pour d'autres projets. »

Même réflexion lorsqu'il s'agit d'utiliser les équipements des ateliers. « On fait aussi attention à l'utilisation des machines énergivores. Tout est calculé pour un moindre coût, tout en maintenant la qualité de la formation », poursuit la

directrice. Les économies se jouent également sur le chauffage. L'établissement fonctionne au mazout et au gaz et doit justement refaire le plein



”
On travaille à l'économie, on récupère aussi le bois pour d'autres projets

Stéphanie Callens

DIRECTRICE INSTITUT SAINT-GABRIEL

de mazout en octobre. « On doit rentrer du mazout dans une période où les prix sont très élevés. C'est budgétairement compliqué, même si le Secrétariat général de l'enseignement catholique négocie



Qualité de formation maintenue, mais économies souhaitées. © D.R.

les meilleurs prix. » L'école a également revu la température de ses locaux. « On a réduit le thermostat autour des 19-20 degrés, mais dans certaines salles, comme les vestiaires de la salle de gym, c'est compliqué. Et on ne peut pas baisser si facilement dans de grandes salles, surtout là où les élèves restent assis une bonne partie du temps. »

UNE TOITURE RÉNOVÉE AU LIEU DE DEUX

Face à ces dépenses, Saint-Gabriel doit aussi revoir certains investissements. L'établissement prévoyait ainsi prochainement de remplacer deux de

ses toitures, avec isolation et installation de panneaux photovoltaïques. Le projet devra être réduit.

« Nous ne pourrions malheureusement en remplacer qu'une seule, alors que cela aurait pu apporter des économies d'énergie », regrette Stéphanie Callens.

Pour la direction, l'exercice consiste donc à arbitrer constamment entre les dépenses immédiates et celles destinées à l'avenir de l'établissement : « Nous devons trouver l'équilibre entre les activités et le pédagogique, l'investissement et l'entretien des bâtiments. » ■

L'école de la Goëtte disparaît « à notre grand désespoir »

La commune de Manage espérait obtenir une année de sursis pour sauver l'école maternelle de la Goëtte. La ministre Valérie Glatigny a refusé la dérogation : l'implantation ferme donc définitivement.

LAURINE HANQUET

Cette fois, les derniers espoirs se sont envolés. L'école maternelle de la Goëtte, à La Hestre, a définitivement fermé ses portes ce mercredi. La commune de Manage avait sollicité une année de sursis auprès de la ministre de l'Enseignement Valérie Glatigny, mais la réponse, reçue la



Kim D'Hauwer Pinon (PS), échevine de l'Enseignement à Manage. © DR

semaine dernière, est négative. « Elle s'est limitée aux chiffres. Nous n'avons pas atteint le quota des 16 enfants et c'est donc une fermeture définitive, sans autre choix possible », regrette Kim D'Hauwer Pinon (PS), éche-

vine de l'Enseignement. L'implantation ne comptait que onze élèves, alors qu'un douzième était attendu. La commune avait pourtant insisté sur le caractère exceptionnel de cette rentrée et sur les inscriptions déjà enregistrées pour octobre, novembre et décembre. Elle soulignait également que l'école n'avait encore jamais bénéficié d'une période de sursis et que l'extension de la crèche allait seulement commencer à porter ses fruits.

« J'y ai cru jusqu'au bout. On ne demandait qu'un sursis d'un an. Les parents ont également interpellé la ministre, lancé

une pétition en ligne et distribué des flyers, mais rien n'y a fait », poursuit l'échevine.

LES ENFANTS DÉJÀ PARTIS

Le refus ministériel a rapidement scellé le sort de l'école. Sans dérogation, les enfants manquants auraient dû être présents durant huit demi-jours répartis sur huit jours différents avant l'échéance. Une condition devenue impossible à remplir. Dès la semaine dernière, la direction a donc commencé à accompagner les familles vers d'autres établissements, majoritairement dépendants du même pouvoir

organisateur. Dès lundi, il n'y avait déjà plus aucun enfant à la Goëtte.

Cette fermeture porte également un coup au projet de continuum pédagogique imaginé avec la crèche, dont la capacité doit être doublée. L'objectif était de permettre aux enfants accueillis à la crèche de poursuivre ensuite leur parcours dans l'école maternelle. « Ce projet avait vraiment du sens pour nous. C'est malheureusement un projet qui n'aura pas retenu l'attention de la ministre, à notre grand désespoir », conclut Kim D'Hauwer Pinon. ■

MORLANWELZ

C'est la fin pour l'implantation maternelle du Waireau

Aux alentours de l'école maternelle du Waireau, à Morlanwelz, c'est le calme plat ce mercredi midi. Dans les autres établissements, les enfants retrouvent avec joie leurs parents ou leurs grands-parents venus les rechercher après cette petite journée. Mais le Waireau n'a plus d'élèves et sa grille restera désormais fermée.

LORE THOUVENIN

La fermeture officielle de l'implantation était annoncée pour ce 1er octobre, faute d'avoir pu atteindre les 16 élèves nécessaires à son maintien. Dans

les faits, les lieux sont déjà désertés depuis plusieurs jours.

« Les quelques parents qui restaient avaient désinscrit leurs enfants », explique François Devillers (PS), échevin de l'Enseignement. Une décision compréhensible, notamment pour permettre aux petits de s'intégrer au plus vite dans leur nouvelle classe. L'un des élèves a rejoint l'implantation communale de Mont-Sainte-Aldegonde, précise-t-il d'ailleurs. « Dans une logique d'organisation, nous avons anticipé : il n'y a plus personne depuis



L'échevin François Devillers (PS) fait le point. © D.R.

la semaine passée. L'institutrice a intégré une autre école de l'entité. » Le déménagement du matériel qui peut resservir ailleurs est en cours. Celui-ci doit notamment rejoindre l'implanta-



tion de Mont-Sainte-Aldegonde.

UN SITTING ANNULÉ

Un dernier rassemblement s'était annoncé devant les grilles. Une ancienne institu-

trice avait lancé un appel aux anciens élèves, parents et membres de l'association de parents pour un « sitting » d'adieu. La commune l'a refusé. « Nous l'avons appris via les réseaux sociaux, tout à fait par hasard. Il n'y avait pas eu d'autorisation demandée au collège communal », explique le bourgmestre Jean-Charles Deneufbourg. Une fois vide, qu'advient-il du bâtiment ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais « nous sommes en train d'examiner différentes pistes », assure François Devillers. ■

Bonne nouvelle à l'école Odénat Bouton : l'institutrice garde finalement un mi-temps !

« Nous sommes très heureux », confie Céline, parent d'élève. Après l'annonce du départ forcé de Mme Marine suite au recomptage de la FWB, plusieurs parents s'étaient réunis pour tenter de faire bouger les lignes. Une solution a été trouvée, annonce le bourgmestre Sébastien Deschamps.

LORE THOUVENIN

Samedi après-midi, des parents et grands-parents d'élèves s'étaient rassemblés devant l'administration communale pour dénoncer le départ d'une institutrice de l'école communale Odénat Bouton, Mme Marine, à la suite du recomptage du 1er octobre par la Fédération Wallonie Bruxelles. « Nos enfants étaient en pleurs », nous confiait Céline, une des membres du collectif de parents qui s'est organisé dans l'urgence. « En un mois, ils ont eu le temps de créer des liens avec elle. C'est injuste. » Céline précisait que c'est un comptage global sur les trois écoles de l'entité qui a mené à cette situation.

« Je remercie les parents d'avoir attiré mon attention sur le sujet. Nous avons examiné les possibilités de solutions avec les directions d'écoles concernées, les données ont évolué en

quelques jours, ce qui nous a permis de trouver une solution », nous annonce le bourgmestre d'Écaussinnes, Sébastien Deschamps (Ensemble).

UN MI-TEMPS DE PLUS QU'EN 2025

Le 24 août, l'évolution favorable des effectifs en primaire avait permis à l'école de passer de cinq à six classes. Mais les seuils appliqués lors du recomptage du 1er octobre sont stricts : la perte d'un seul élève entraîne ici celle de douze périodes d'encadrement, soit l'équivalent d'un mi-temps enseignant. La direction nuance : malgré cela, l'école disposera encore d'un mi-temps supplémentaire par rapport au 1er octobre 2025.

Depuis l'annonce du départ de Mme Marine, « plusieurs membres du personnel ont modifié ou réorganisé leur volume de prestations », permettant une nouvelle répartition



Les parents se sont mobilisés pour l'institutrice samedi dernier. © D.R.



”
Les données ont évolué
en quelques jours, ce qui
nous a permis de trouver
une solution »

Sébastien Deschamps
BOURGMESTRE D'ÉCAUSSINNES

des périodes disponibles. Mme Marine restera donc à Odénat Bouton à mi-temps, poursuivra son travail avec les

2e primaire et prestera un deuxième mi-temps dans une autre école. Mme Valentine assurera l'autre mi-temps de la classe.

DES PARENTS RASSURÉS

Une nouvelle accueillie avec soulagement par Céline. « On est contents, évidemment. Les enfants aussi. » Son petit garçon est d'ailleurs rentré à la maison avec le sourire : « Maman, Madame Marine reste, c'est trop bien ! » « On est un peu rassurés parce qu'il n'y a plus de rupture brutale, ni d'un point de vue relationnel, ni pédagogique. »

Pour autant, les parents ne comptent pas en rester là. La situation de la classe groupée des 3e et 4e années, qui se retrou-

veront, d'après elle, à 28 élèves à mi-temps en raison de la réorganisation, continue de les inquiéter. Une rencontre entre les parents élus au conseil de participation et la direction est prévue ce jeudi. « La solution trouvée nous convient, mais les discussions vont quand même se poursuivre. On a envie d'aller jusqu'au bout, de comprendre et de voir aussi comment la situation peut être améliorée, si c'est possible. » Surtout, ils continueront d'interroger le système de recomptage tel qu'il existe actuellement. « Je me demande comment, à l'heure actuelle, on ne peut pas mieux prévoir ce recomptage et l'impact qu'il peut avoir pour mieux organiser la rentrée. » ■

Disparue depuis 2023, la braderie d'automne fera son grand retour avec la fête foraine

Après trois ans d'absence, la braderie d'automne fera son retour du 6 au 8 novembre à La Louvière. Commerçants, forains et ASBL Centre-Ville unissent leurs forces pour attirer du monde dans l'hypercentre.

ARNAUD DUJARDIN

Après la braderie d'été organisée en juin dernier, le Collectif des commerçants et indépendants de La Louvière (CCIL) poursuit sur sa lancée. Ses président et vice-président, Wanis Guelmani et Xavier De Broyer, également associés dans les Carrefour Market de La Louvière et Manage, veulent avec cette braderie d'automne redonner une dynamique au commerce louviérois et assurer une présence du collectif tout au long de l'année.

« Ce retour est le fruit d'un partenariat entre le CCIL et l'ASBL La Louvière Centre-Ville, que préside l'échevine du Commerce Pauline Trémerie (MR) », explique Xavier De Broyer, vice-président du CCIL. L'idée a également été soumise aux commerçants durant l'été. « Ils ont voté ce retour à 99 % ».

COMMERÇANTS ET FORAINS, PARTENAIRES PARTICULIERS

Cette nouvelle édition coïncidera avec la présence des forains, installés du 6 au 22 novembre sur la place Maugré-tout. « C'est aussi une pre-



La braderie d'automne revient à La Louvière après trois ans d'absence. © David Claes

mière avec un véritable travail de concertation avec les forains. Ces derniers étaient d'ailleurs étonnés que la braderie d'automne n'existe plus depuis 2023. » Le CCIL attend encore une validation du collège communal afin que la fête foraine puisse exceptionnellement ouvrir dès le vendredi 6 novembre, plutôt que le samedi.

Comme lors de la braderie d'été, les rues resteront accessibles à la circulation. Les commerçants pourront installer des étals sur le trottoir devant leur devanture, dans



„ Ce retour est le fruit d'un partenariat entre le CCIL et l'ASBL La Louvière Centre-Ville »

Xavier De Broyer
VICE-PRÉSIDENT DU CCIL

le respect des normes de sécurité, au sein du périmètre comprenant les rues Albert Ier, Leduc et Sylvain Guyaux. Des places gratuites pour les manèges devraient également être mises en jeu par l'intermédiaire des commerçants. Pour l'inauguration du vendredi, des orchestres déambuleront dans les rues.

ATTIRER LES CHALANDS

Au-delà de ce week-end, le CCIL veut multiplier les occasions d'animer l'hypercentre. Xavier De Broyer ne cache pas l'inquiétude des commerçants face à l'évolu-

tion de l'offre commerciale ailleurs dans la ville. « Le développement du Cora avec de multiples petites enseignes inquiète assurément nos commerçants de l'hypercentre, d'où notre volonté de maintenir une certaine activité festive pour attirer les chalands. »

Le collectif veut ainsi créer une continuité entre les différents rendez-vous de fin d'année. « En novembre, avec le week-end d'Halloween, celui de cette braderie d'automne et le Black Friday, nous maintenons une activité festive et commerciale pour nous diriger tout doucement vers le mois de décembre, le marché de Noël et les achats pour la période des fêtes. »

Cette relance traduit aussi la volonté du CCIL de collaborer davantage avec les autres structures actives dans le centre-ville, notamment la Gestion Centre-Ville. « Nous voulons travailler ensemble. C'est aussi pour cela qu'on parle désormais de collectif », nous expliquait déjà en juin dernier Xavier De Broyer à propos de la nouvelle orientation du CCIL. ■

C'est un sujet qui nous concernera tous un jour, comme l'a rappelé Ludivine Papeux (BRAINE). L'échevine a longuement présenté, lors du conseil communal de Braine-le-Comte de ce lundi 28 septembre, la révision complète du règlement relatif aux funérailles et sépultures dans les six cimetières de l'entité. Un texte datant de 2016 qu'il fallait adapter aux nombreuses évolutions de la législation wallonne, notamment celles qui entreront en vigueur le 1er novembre 2026 et aux évolutions sociétales. Le nouveau règlement a été approuvé à l'unanimité. Parmi les changements les plus étonnants figure

la place accordée aux animaux de compagnie après le décès de leur maître. Leurs cendres pourront, sous certaines conditions, être placées dans le cercueil ou la sépulture concédée du défunt, ou être dispersées simultanément avec ses cendres.

DU CHANGEMENT AUSSI POUR LA PARCELLE DES ÉTOILES

« C'est une nouveauté qui me tient particulièrement à cœur », souligne Ludivine Papeux, qui a également en charge le Bien-être animal. Le nom de l'animal pourra également apparaître sur un petit mobilier funéraire amovible.

Et en cas d'exhumation, « les



La parcelle des étoiles, au cimetière de Braine-le-Comte. © David Claes

restes des animaux suivent les restes de son humain. »

Du changement également pour la parcelle des étoiles du cimetière de Braine-le-Comte, destinée aux fœtus nés sans vie entre le 106e et le 180e jour de grossesse ainsi qu'aux enfants jusqu'à 12 ans. Les sépultures y sont désormais concédées gratuitement pour 30 ans et renouvelables par périodes successives de 30 ans. Un monument ou un jardin peut également y être aménagé avec l'accord du service des cimetières.

Pour les fœtus nés sans vie entre le 106e et le 180e jour de grossesse, les possibilités ont également été élargies : leurs cendres peuvent notamment être conservées à domicile.

Le règlement reconnaît également les caveaux et cellules de columbarium d'attente, dans lesquels un cercueil ou une urne pourra rester au maximum sept semaines. Passé ce délai et après un rappel resté sans réponse, une inhumation

d'office en sépulture non concédée est prévue.

Il sera aussi possible de conserver une partie symbolique des cendres d'un défunt. Elle ne constituera toutefois pas une seconde sépulture et ne pourra pas être dispersée. Lorsqu'il

à disposition des familles pour organiser des cérémonies funéraires. La Ville avait déjà envisagé un endroit, mais attend encore les critères wallons qui devront encadrer ce type de lieu.

Enfin, certaines procédures sont simplifiées : l'administration pourra notamment s'adresser à un seul ayant droit plutôt qu'à l'ensemble de ceux-ci. Les échanges de documents officiels par voie électronique sont également consacrés. « Cette réforme place la dignité humaine au centre des pratiques funéraires. Elle renforce et clarifie les droits des familles », résume Ludivine Papeux.

”

Cette réforme place la dignité humaine au centre des pratiques funéraires »

Ludivine Papeux
ÉCHEVINE

sera mis fin à sa conservation, cette partie pourra rejoindre la sépulture principale, être placée dans le cercueil d'un proche ou être déposée dans un ossuaire.

DES PARCELLES CONFESSIONNELLES ?

Autre possibilité évoquée dans le nouveau règlement : créer à l'avenir des parcelles distinctes pour les différents cultes reconnus. Les cimetières brainois n'en disposent actuellement pas et aucune demande de citoyen n'a été formulée en ce sens.

La Ville n'exclut toutefois pas d'y réfléchir, le cas échéant. Des aménagements plus ou moins importants seraient alors nécessaires. Également, un lieu public neutre devra pouvoir être mis

LA PLACE COMMENCE À MANQUER

La révision intervient aussi alors que Braine-le-Comte doit faire face à une réalité très concrète : le manque de place dans certains cimetières.

« À partir de la Toussaint 2026, nous allons afficher durant un an dans les cimetières de Ronquières et de Braine-le-Comte, où nous n'avons plus beaucoup de place », a annoncé Ludivine Papeux.

La Ville cherchera les ayants droit durant cette période et, sans réaction, des déplacements de restes devront être réalisés. Les exhumations commenceront après la Toussaint 2027, une fois écoulée l'année d'affichage réglementaire. ■

BRAINE-LE-COMTE

LES CENDRES DE VOTRE ANIMAL POURRONT VOUS ACCOMPAGNER APRÈS VOTRE MORT

Cendres des animaux, parcelle des étoiles, lieu public neutre pour les cérémonies, parcelles confessionnelles... Braine-le-Comte vient d'adopter à l'unanimité son nouveau règlement sur les funérailles et sépultures.



Ludivine Papeux : « C'est une nouveauté qui me tient particulièrement à cœur. » © D.C.

6 millions € investis pour ICM, filiale du groupe Wanty

Filiale du groupe binchois Wanty, ICM fête ses 40 ans avec un important investissement. La société, qui a notamment construit le nouveau stade de la RAAL, veut augmenter ses capacités de production de 30 %.

BASTIEN LUPPENS

Dix ans après sa reprise par le groupe Wanty, ICM continue de grandir. Cette entreprise de Mettet spécialisée dans la construction industrielle et commerciale, à qui l'on doit notamment le nouveau stade de la RAAL, vient d'annoncer un investissement de 6 millions d'euros.

L'annonce a été faite à l'occasion du 40e anniversaire d'ICM, célébré devant 400 invités. En une décennie au sein du groupe binchois, son chiffre d'affaires a été multiplié par trois et dépasse désormais les 50 millions d'euros.

La société construit aujourd'hui près de 50 bâtiments par an. Elle reçoit toutefois beaucoup plus de demandes qu'elle ne peut en satisfaire. « On doit recevoir environ 150 demandes par an et nous refusons près de 20 % des projets », explique Nicolas Masset, directeur commercial d'ICM.

La raison se trouve du côté de son outil de travail. « Il reste de nombreuses offres qu'on n'est pas capables de prendre en charge, notre usine de production sur le site de Mettet est complètement saturée », constate Bernard Dehut, admi-



Bernard Dehut et Nicolas Masset d'ICM. © DR

nistrateur délégué.

UN NOUVEAU HALL DE 2.000 M²

Pour gagner de la place, d'anciens bâtiments viennent d'être démolis sur une parcelle voisine. Un nouveau hall de 2.000 m² doit y voir le jour. Il permettra à ICM d'accroître sa capacité de production de 30 % et de viser un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros d'ici 2030.

L'entreprise compte actuellement plus de 130 travailleurs et cette montée en puissance devrait aussi nécessiter de nouveaux bras. « Dès que nous allons augmenter le volume, cela pourrait représenter une dizaine d'emplois supplémentaires », avance Bernard Dehut.

Malgré les perspectives difficiles annoncées pour le secteur de la construction en 2026, ICM entend donc poursuivre son développement. « C'est le moment opportun pour le faire grâce au renouvellement de notre permis d'exploiter et au rachat du terrain voisin. Tous les voyants sont au vert », estime l'administrateur délégué. ■

Allocations familiales : les parents wallons pourraient perdre entre 100 et 200 €

Elles sont dans le collimateur du gouvernement wallon qui cherche 900 millions pour boucler son budget, mais rien n'a encore été décidé. L'estimation provient de la Ligue des familles.



DIDIER
SWYSEN

Journaliste

Le gouvernement flamand a bouclé son budget ce mercredi. On n'est pas aussi loin en Wallonie : le gouvernement MR-Les Engagés d'Adrien Dolimont (MR) cherche toujours quelque 900 millions d'euros et les allocations familiales restent au cœur des discussions budgétaires.

PLUS SÉVÈRE QUE L'AN DERNIER ?

L'année dernière, il avait été décidé de reporter leur indexation de deux mois, dans la foulée de ce que le gouvernement de Bart De Wever avait décidé au niveau fédéral : un report de deux mois de l'indexation d'une série d'allocations sociales.

La Wallonie, compétente pour les allocations familiales, avait choisi de s'aligner sur cette mesure, ce qui avait déjà suscité une levée de boucliers, entre autres de la Ligue des familles.

Cela pourrait être plus sévère cette fois. Le ministre en charge de ce dossier, Yves Coppieters (Les Engagés), a confirmé que les allocations familiales faisaient partie des pistes d'économies... Même si c'était plus la volonté du MR que la sienne.

”

« On a vraiment l'impression que le gouvernement envisage cette mesure en se disant : les familles ne verront pas le montant des allocations familiales baisser, donc ça passera ! »

Madeleine Guyot
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DES FAMILLES

Quelle pourrait être la formule ? Diminution des allocations ? Non-indexation totale ou indexation partielle ? Qui épargne les plus vulnérables

ou pas ? Suppression de l'indexation sur la prime de base mais pas sur les suppléments sociaux ? La conserver pour les bas revenus et pas pour les autres ? Suppression d'une partie des indexations s'il y en a plusieurs sur l'année ? Aux dernières nouvelles, on ne chercherait pas la plus brutale de ces solutions.

Là, on touche aussi à une différence fondamentale entre les allocations familiales flamandes et wallonnes : les allocations wallonnes sont indexées de 2 % à chaque fois que l'indice pivot est franchi, ce qui les voit suivre l'évolution du coût de la vie. En Flandre, il n'y a plus qu'une seule indexation par an : 2 % de plus à date fixe.

MESURES FLAMANDES

C'est ce qui a alimenté la sortie récente des patrons wallons (AKT) qui se sont étonnés de la plus grande générosité de la Wallonie, à hauteur de 300 à 450 € par enfant. Autant dire que faire des économies dans ce budget (3 milliards par an, 15 % du budget wallon) semblerait légitime à AKT.



Les familles vont-elles devoir se serrer la ceinture ? © Montage SI

Mercredi, l'économiste Etienne de Callatay est allé dans ce sens également, d'autant plus que la Flandre l'a fait et de manière plutôt drastique : dès 2027, fini les allocations familiales à 23 ans au lieu de 25 et même à 19 ans pour ceux qui cherchent un emploi après l'enseignement secondaire et ne poursuivent pas leurs études. Et les 1.300 € de prime de naissance ne seront plus versés que pour le premier enfant. Entre autres suppressions de majorations dues à l'âge.

N'oubliez pas, à la lecture de ces mesures flamandes, que les parents wallons pourraient avoir la chance de mieux s'en tirer.

Ce n'est en tout cas pas l'avis de la Ligue des familles qui a calculé qu'une non-indexation obligerait les parents de deux enfants de 7 et 10 ans à

déboursier 112 € en plus pour payer les mêmes frais qu'aujourd'hui. Un montant qui monterait à 230 € pour une famille avec trois adolescents.

REMPLIR LE FRIGO

« On a vraiment l'impression que le gouvernement (ou certains membres du gouvernement) envisage cette mesure en se disant : les familles ne verront pas le montant des allocations familiales baisser, donc ça passera. Mais les familles en subiront pourtant très concrètement les effets », a déclaré Madeleine Guyot, directrice générale de la Ligue des familles.

« Pour les familles les plus précarisées, quelques dizaines d'euros, ça fait toute la différence pour remplir le frigo et pour les parents de la classe moyenne aussi, cette indexation est fondamentale. » ■

LE SOIR

L'écart salarial passe sous la barre des 7 %

La situation s'améliore en matière d'inégalités salariales. Les ouvrières du secteur privé figurent cependant parmi les plus pénalisées : à durée de travail comparable, elles gagnent encore 19,2 % de moins que leurs homologues masculins.

LORRAINE KIHIL

Le nouveau est arrivé, même poste, même ancienneté, moins qualifié, mais on lui a proposé un euro de plus de l'heure. Pourquoi ? La direction a dit qu'elle comptait le promouvoir par la suite. A un poste vers lequel Hannah (prénom d'emprunt) voudrait évoluer, pour lequel elle s'est formée. Sauf qu'elle n'évolue plus, Hannah. Dans son usine les femmes sont toutes cantonnées au même poste, elle est l'une des rares à avoir pu prendre un rôle de chef de ligne. « Les femmes sont toutes au contrôle du produit à la sortie de la machine, ça demande d'être attentives en permanence, dans le bruit et la chaleur, de ne pas pouvoir aller aux toilettes sans demander à être remplacées. Quand elles pensent qu'il y a un problème de réglage de la machine, ce n'est pas elles qui ont la main. Mais s'il y a un problème sur les produits, c'est sur elles qu'on tombe. »

Bref, c'est pénible et moins rémunéré que les autres fonctions de l'usine, auxquelles elles n'ont pratiquement pas accès. Pas une discrimination malveillante, juste une certaine vision de ce qu'une femme serait capable ou pas de faire. Selon les chiffres actualisés de l'écart salarial en Belgique, calculés par l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes à partir des données de l'Office national de sécurité sociale (ONSS) de 2024, les ouvrières du secteur privé gagnent encore 19,2 % de moins que leurs collègues masculins. Mais ça « s'améliore », on parlait de 19,3 % un an plus tôt.

Une bonne nouvelle d'abord : l'écart salarial passe pour la première fois sous la barre des 7 % en Belgique, à 6,6 % avec une baisse de 0,4 point de pourcentage sur un an. Si ce n'est pas spectaculaire, cette diminution s'inscrit dans une tendance de longue durée de lissage de l'écart salarial. Elle devrait d'ailleurs se

LORRAINE KIHIL

L'écart salarial entre les femmes et les hommes continue de se réduire en Belgique. Il atteint désormais 6,6 %, contre 7 % lors de la précédente mesure, révèle le dernier rapport de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes que *Le Soir* a pu consulter en exclusivité. Une évolution positive, certes, mais qu'il faut fortement nuancer. Car ce chiffre est corrigé pour tenir compte du temps de travail. Sans cette correction, si l'on tient compte du salaire réel perçu, une femme gagne en moyenne 19 % de moins qu'un homme sur une année. Dans le privé, l'écart atteint



ment perçu est ainsi nettement plus conséquent : 19 % (23,7 % si on ne considère que le privé).

Les ouvrières toujours payées 19 % de moins que les hommes

Et la situation n'est pas la même selon l'endroit où on se place sur le spectre salarial. Les femmes sont nettement moins payées que leurs homologues masculins lorsqu'elles sont aux extrémités du spectre salarial. « Dans la fourchette haute des salaires et chez les plus précaires, les écarts sont beaucoup plus importants », relève Véronique De Baets, porte-parole de l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes. « Pour les gros salaires, il y a deux explications : la persistance du plafond de verre sur les plus hauts postes – les femmes montent davantage qu'avant, mais toujours moins haut que les hommes – et un effet sectoriel. » Une piste d'explication aussi avancée à propos de l'écart persistant entre ouvriers et ouvrières du secteur privé. Si l'on considère les salaires réels (donc impactés par le temps de travail), ces dernières sont payées 41,3 % de moins que les hommes.

« Dans le cas des ouvrières, en Belgique, les salaires sont définis dans le cadre de

Si l'on considère les salaires réels (impactés par le temps de travail), les ouvrières sont payées 41,3 % de moins que les hommes.

© UNESPLASH

même 23,7 %. Une différence qui s'explique par la surreprésentation des femmes dans les postes à temps partiel (choisi ou subi). Ce sont les ouvrières du secteur privé qui figurent parmi les plus pénalisées : à durée de travail comparable, elles gagnent encore 19,2 % de moins que leurs homologues masculins. Le chiffre non corrigé (l'argent réellement perçu) dépasse 41 %.

L'amélioration globale de l'écart salarial ne s'explique pas par des mesures spécifiques, mais par un effet mécanique avec le départ à la retraite d'une génération de femmes globalement moins diplômée que celle qui arrive sur le marché du travail. Les

différences subsistant dans la rémunération entre hommes et femmes s'expliquent notamment par le fait que les femmes restent davantage présentes dans les secteurs moins rémunérés et accèdent moins souvent aux fonctions dirigeantes. Une part discriminatoire n'est par ailleurs pas à exclure. La directive européenne sur la transparence salariale devrait offrir une marge d'amélioration sur ce point, puisqu'elle permettra de comparer les rémunérations au sein des entreprises et de détecter les écarts injustifiés. Les Etats membres devaient la transposer avant... juin 2026. Sa transposition en Belgique est toujours au point mort. **P. 7**

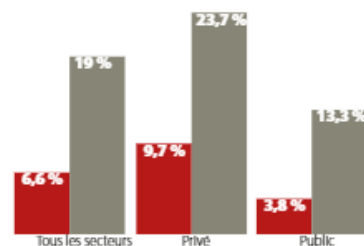
lègues directs.

La Confédération des syndicats chrétiens (CSC), avance des explications complémentaires : l'impact de la maternité qui empêche les femmes d'avancer dans le barème pendant leur congé, la classification de fonction (moindre prise en compte de la pénibilité qui n'est donc pas compensée sur le plan salarial), les primes aux horaires atypiques, pas forcément compatibles avec une vie de famille et la ségrégation. « Il y a des discriminations qui ne sont pas du tout conscientisées et c'est très compliqué de changer les choses car cela relève de biais sur la perception des femmes », souligne Aurore Joly. « On va cantonner les femmes à un type de fonction sur la base d'a priori sur leur capacité : elles sont plus minutieuses, plus patientes... »

Ecart salarial entre les hommes et les femmes

En Belgique, en 2024.

■ Avec correction pour la durée de travail
■ Sans correction pour la durée de travail



Source : ONSS (calcul IHH)

directive Toujours pas de transposition sur la transparence salariale

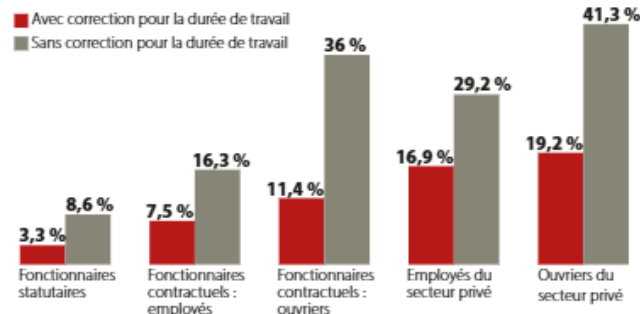
poursuivre mécaniquement dans les années à venir. « Chaque année, les femmes qui partent à la pension sont remplacées par une nouvelle génération plus diplômée pour lesquelles l'écart salarial est moins grand », explique Sem Vandekerckhove, chercheur au Research Institute for Work and Society (Hiva) de la KU Leuven. Un chiffre de 6,6 % qui fait de la Belgique l'un des meilleurs élèves au niveau européen (seul le Luxembourg fait mieux, d'après Eurostat, mais la méthodologie est différente).

Mais un chiffre en trompe-l'œil, aussi. Les chiffres de l'ONSS, qui présentent l'avantage de pouvoir comparer toute la population salariée, pas seulement un échantillon, présentent une limite : ils ne tiennent pas compte des avantages extralégaux (pension du deuxième pilier, voiture de société, chèques-repas, défraiement...) qui pourraient jouer sur l'écart hommes-femmes. Ensuite, on parle ici de l'écart salarial corrigé : les salaires sont comparés sur un temps de travail similaire, en l'occurrence, un équivalent temps plein. On neutralise ainsi les variations très importantes liées au temps de travail presté, sachant que les femmes sont surreprésentées dans les postes à temps partiel. Que ce soit par choix ou non. L'écart de salaire réelle-

la concertation sociale, donc la capacité de discrimination de l'employeur va être extrêmement limitée », cadre Sem Vandekerckhove. « Par contre, la différence entre secteurs va jouer un grand rôle car les industries qui paient plutôt bien, avec beaucoup de primes, comme la chimie, la pétrochimie, emploient davantage d'hommes, alors que les femmes sont surreprésentées dans des secteurs moins rémunérateurs. » L'écart ne se jouerait pour l'essentiel donc pas tant entre col-

Ecart salarial entre les hommes et les femmes, en fonction du statut

En Belgique, en 2024.



Source : ONSS (calcul IEFH)

L.K.

Pouvoir expliquer l'écart ne signifie pas pour autant qu'il soit justifié : ces différences reflètent des inégalités qui persistent. « Le fait que de nombreuses femmes travaillent dans des secteurs moins bien rémunérés, qu'elles accumulent moins d'ancienneté et qu'elles travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes n'est pas anodin », souligne Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH). Institut qui pointe l'intérêt de la directive européenne sur la transparence salariale, qui impose notamment aux entreprises de renseigner le salaire moyen pour un poste en fonction du genre. « La directive ne va pas résoudre l'écart salarial, mais permettra de rendre visibles les niveaux de salaire des différents types de fonction », souligne Véronique De Baets, porte-parole de l'IEFH. « Cette transparence permettra aux travailleuses de se comparer au sein d'une organisation. C'est la première étape pour repérer d'éventuelles discriminations et réclamer un salaire juste. »

Sauf que la transposition de la directive, obligatoire avant l'été 2026, est toujours au point mort. Les discussions

au sein du Conseil national du travail (CNT) sont suspendues depuis des mois, la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) trouvant le dispositif beaucoup trop contraignant pour les entreprises et jugeant certains aspects de son application illisibles. La Belgique, comme d'autres pays européens, a plaidé pour revoir les ambitions du dispositif à la baisse. Après un nœud de la Commission et quelques workshops, le dossier n'a guère avancé. Selon la FEB, les travaux du CNT sont toujours suspendus en attente des propositions législatives du gouvernement. L'avant-projet de loi est actuellement à l'examen dans les cabinets concernés, en l'occurrence ceux des ministres de l'Égalité des chances et de l'Emploi.

« L'objectif de la directive sur la transparence salariale a tout son sens, mais la transposition en droit belge doit éviter des charges administratives disproportionnées et des obligations supplémentaires inutiles », précise David Clarinval (MR), ministre de l'Emploi, notoirement peu emballé par la directive et qui s'oppose fermement à l'idée d'aller au-delà de ce qui est prévu par le texte. « La Belgique est toutefois obligée de transposer la directive européenne existante dans son droit national. »

La Libre BELGIQUE

“Dans un monde instable, nous devons développer une culture de la sécurité en Belgique”

■ Le Centre de crise, avec l'appui du ministre de l'Intérieur Bernard Quintin (MR), sort ce jeudi un guide pratique invitant les Belges à se préparer aux situations de crise.

plan d'urgence en fonction de sa situation personnelle, il encourage à veiller sur les personnes vulnérables, etc.

Les inondations de 2021 en Wallonie

“Ce qu'on veut, c'est développer une culture de la sécurité en Belgique, reprend Bernard Quintin. Je pars du constat que, malheureusement, nous n'avons pas une culture de la sécurité très développée. On ne peut plus faire comme si on était dans ce monde hyperapaisé de ‘La Fin de l'histoire et le dernier homme’ de Francis Fukuyama. Cela n'est juste pas vrai! Ce n'est pas être un oiseau de mauvais augure que de dire que le monde dans lequel on vit aujourd'hui est plus instable qu'il y a vingt ans. On est entré dans une époque où on ne peut plus dire que les crises ne concernent que les autres.”

Il cite les graves inondations de 2021 en Wallonie, l'incendie dans les Hautes Fagnes et les canicules de cet été, l'énorme panne d'électricité qui a touché l'Espagne et le Portugal en 2025, mais aussi les menaces extérieures, en particulier celles venant de Russie. “Si l'État doit améliorer son propre fonctionnement, cette cul-

Je dois encore acheter une radio”, sourit Bernard Quintin (MR). Le kit d'urgence du ministre de l'Intérieur est presque prêt. “J'y ai mis une copie des cartes d'identité et des passeports, une liste de quelques numéros de téléphone importants, les médicaments de base dont on a besoin, une lampe de poche... On a aussi des bouteilles d'eau et des boîtes de conserve en réserve. Probablement que la plupart des gens ont déjà 80 % de ce qu'il faut. Pour ma part, je me suis rendu compte qu'on n'avait pas cette petite radio sans fil. Il faut que je pense à l'acheter!”

Le Centre de crise national, avec l'appui du ministre de l'Intérieur, lançait au mois d'avril la campagne “Prêts ensemble” visant à encourager les Belges à se

doter d'un kit d'urgence permettant de vivre trois jours en autonomie en cas de crise, que l'on pense à une catastrophe naturelle (inondation ou incendie de forêt, par exemple), un incident majeur (comme une coupure d'eau ou d'électricité) ou une action malveillante (cyberattaque, attentat, sabotage...).

Le Centre de crise passe à présent à la vitesse supérieure. Il publie ce jeudi un “guide pratique” invitant les Belges à se préparer aux situations d'urgence. Ce guide revient sur le kit d'urgence, mais il donne en plus les bons réflexes à acquérir, il rappelle les canaux d'information officiels et les numéros d'urgence, il encourage l'inscription sur le système d'alerte Be-Alert, il invite chacun à se confectionner son propre

“Cette culture de la sécurité doit concerner tout le monde, nos concitoyens aussi. Le but n'est pas de culpabiliser la population, mais de la conscientiser.”



Bernard Quintin (MR)
Ministre de l'Intérieur

ture de la sécurité doit concerner tout le monde, nos concitoyens aussi, chacun à son niveau de responsabilité. On doit sortir de l'idée que c'est l'État qui doit s'occuper de tout.”

Si la plupart des gens sont capables de se débrouiller seuls pendant quelques heures ou jours, explique le ministre, cela permet aux services de secours de s'occuper des personnes en détresse ainsi que des causes de la crise. “Le but n'est pas de culpabiliser la population, mais de la conscientiser.”

Un constat, néanmoins: à aucun moment, le guide pratique du Centre de crise n'évoque les menaces extérieures, se concentrant sur les situations de crise internes. “La campagne ‘Prêts ensemble’ va s'étaler sur trois années”, note M. Quintin. Une communication ciblée sur ces menaces pourrait donc encore venir. “On a fait le choix de dire aux gens de se préparer à ce qui pourrait arriver. Aujourd'hui, les catastrophes naturelles sont les plus parlantes. Et puis, je ne suis pas pour un choc non plus, conclut-il. Si on veut introduire une culture de la sécurité, c'est une graine qui se plante, pousse, puis se développe.”

Antoine Clevers

“Mon compagnon m’a prise pour une folle quand j’ai fait les sacs de survie” : les Belges restent peu préparés aux crises

Stéphanie se sent un peu seule. “Même mon compagnon m’a prise pour une folle quand je suis allée acheter des radios et des lampes de poche, sourit la jeune femme de 37 ans. J’en ai aussi acheté pour ma sœur et mes parents. Je me suis retrouvée à faire les sacs de survie de tout le monde.”

Le Centre de crise national et le ministre de l’Intérieur, Bernard Quintin (MR), donnent plus d’ampleur à la campagne “Prêts ensemble”, lancée en avril, en publiant ce jeudi un guide pratique visant à préparer la population belge aux risques de crises, telles que les catastrophes naturelles. Parmi les recommandations, on en retrouve une déjà formulée en avril : la constitution d’un kit d’urgence permettant de vivre trois jours en autonomie.

Stéphanie a suivi ce conseil. “Je m’informe beaucoup au travers des médias belges et étrangers, raconte-t-elle. Quand on a commencé à parler de ce kit d’urgence aux nouvelles, je me suis dit que je n’étais pas en train de me faire des films : il y a réellement une menace potentielle. J’ai aussi été sensibilisée par mon meilleur ami, qui est militaire. Je me suis donc décidée à faire ce kit. Je ne veux pas créer la panique, mais qu’est-ce que ça coûte de faire un petit sac à dos qu’on met dans un coin ? Si besoin, au moins, on l’a.”

Elle y a glissé son passeport, un disque dur contenant des informations utiles, un sifflet, une trousse de premiers secours, des batteries externes, une lampe de poche, une radio sans fil, du papier toilette... Ainsi qu’un peu de nourriture.

Médicaments et comprimés d’iode

“La situation internationale m’inquiète, reconnaît Stéphanie. Et ce qui m’inquiète aussi, c’est que mes proches et mes amies ont l’impression que cela ne les concerne pas. Ils ne se rendent pas compte de ce qui se passe à l’échelle mondiale. Certes, je ne pense pas qu’on va avoir une guerre comme en 40-45. Mais on peut penser à des attaques de drones ou à des coupures d’électricité.”

Le coup de sonde effectué par *La Libre* confirme l’impression de Stéphanie : peu de Belges semblent se préparer à un scénario de crise. “Sur la base de nos données, nous n’avons pas d’indication que l’appel à constituer un kit d’urgence ait entraîné une hausse significative de la demande de médicaments de base”, indique le réseau de pharmacies Multipharma. À titre d’exemple, “les délivrances de comprimés d’iode” – utiles en cas d’incident radioactif – “restent globalement à des niveaux comparables aux mois précédant l’appel des autorités.”

De Colruyt à la Croix Rouge

Colruyt lançait le 31 mars un kit d’autonomie (29,99 euros) composé de produits alimentaires permettant de tenir 24 heures. L’article a connu un succès mitigé. “Nous ne communiquons pas de chiffres précis, mais nous pouvons indiquer qu’un nombre important de paquets est passé en caisse au moment du lancement. Depuis cet été, il s’agit toutefois d’un article qui est peu acheté. Nous examinons actuellement s’il est encore nécessaire de poursuivre l’approvisionnement de ce produit, indique Colruyt Group. Par ailleurs, nous ne constatons pas, dans le comportement d’achat de nos clients, d’indices particuliers montrant qu’ils se concentreraient sur des produits associés à un contexte de ‘préparation aux situations d’urgence’.”

Réponse similaire chez Vanden Borre concernant les petits appareils, comme les radios sans fil. Chez Decathlon, les ventes de couvertures de survie et de trousse de secours connaissent “une progression très importante”, mais difficile d’affirmer que cela tient aux recommandations des autorités.

De son côté, la Rode Kruis-Vlaanderen (la Croix Rouge flamande) lançait en décembre 2025 un kit d’urgence richement fourni (154,95 euros) – avec radio, corde, trousse de premiers secours,

couteau de poche multifonction, purificateur d’eau, couverture, etc. – offrant trois jours d’autonomie. Mi-mai, elle en avait vendu 15 000. L’engouement semble ensuite être un peu retombé puisque, début septembre, 16 500 kits avaient été écoulés au total.

Ce relatif succès a tout de même suscité de l’intérêt chez les collègues francophones. “On s’est dit que, face à la demande, on allait aussi proposer ce kit d’urgence”, fait savoir la Croix Rouge francophone de Belgique. Le kit devrait être disponible début 2027.

“Avec la guerre en Ukraine et les catastrophes naturelles, des gens participent aux stages pour apprendre à se rendre le plus autonomes possible.”

Julien, alias Djumanjy
Moniteur de survie et bushcraft

Apprendre les techniques de survie

Julien Lesseigne – alias Djumanjy, fondateur de Djumanjy Bushcraft & Voyage – est moniteur de survie et de bushcraft (vie minimaliste en forêt) depuis une dizaine d’années. Il constate une évolution dans les motivations de sa clientèle. “Avec la guerre en Ukraine, avec toutes les catastrophes naturelles qu’on a connues,

des personnes participent aux stages avec l’objectif d’apprendre à se rendre le plus autonomes possible avec le minimum d’outils. J’ai constaté une évolution quand la peur a commencé à s’emparer des médias, quand la Croix-Rouge ou certains magasins ont commencé à développer des kits de survie. Les gens sont très imprégnés, je pense, des images que renvoient les médias.”

“Maintenant, nuance-t-il, les activités que l’on propose sont atypiques et ne conviennent pas à tous les publics.” Il se garde donc bien d’extrapoler l’attitude de sa clientèle à l’ensemble de la population. D’ailleurs, dit-il, “la majorité des gens font les stages pour se recentrer sur la nature ou pour se challenger. Il y a aussi ceux qui ont déjà un peu d’expérience de la nature et qui veulent développer de nouvelles compétences. C’est donc avant tout la curiosité et la découverte de nouvelles disciplines qui les motivent.”

A. C.

Recul de l'accès aux repas scolaires chauds

■ La fin de la gratuité des repas scolaires aurait provoqué une chute de 68 % de l'accès aux repas chauds dans les écoles défavorisées.

Selon une étude de la Ligue des familles et École à table, une association qui accompagne les écoles pour améliorer l'accès à des repas scolaires de qualité, la fin de la gratuité des repas scolaires lors de la récente rentrée des classes a provoqué une chute de 68 % de l'accès aux repas chauds dans les écoles défavorisées de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'étude a été réalisée du 4 au 24 septembre. Elle s'appuie sur les réponses de 169 établissements sur les 330 qui bénéficiaient de ce dispositif.

Une école sur quatre a ainsi complètement supprimé son service de repas. Dans les établissements qui les ont maintenus en les rendant payants, les inscriptions ont chuté de 60 % en septembre. Pour les parents concernés, la facture s'élève désormais à un montant compris entre 54 et 78 euros par mois et par enfant. À l'inverse, le taux de participation est resté stable dans les huit écoles de l'échantillon qui ont réussi à maintenir la gratuité. Près de la moitié des directions d'école interrogées constatent que des enfants arrivent l'estomac vide le matin, et 43 % rapportent des cas d'élèves qui n'ont rien du tout à manger le midi. *“Les repas chauds sont une réelle plus-value pour l'enseignement. Avoir un repas équilibré est essentiel au bon fonctionnement neuronal des élèves”*, témoigne une directrice. (Belga)

